

Restaurant 218 couverts avec terrasse, Castets et Castillon (33210), en emplacement N°1

Annonce **C1223063** postée le **25/octobre/2023**

Description de l'activité

Castets et Castillon (33210) : A vendre le fonds de commerce d'un restaurant situé en emplacement N°1, de 460 m2 dans le Sud-Gironde, proche du canal du midi.

Le restaurant bénéficie de deux terrasses extérieures, d'une grande salle intérieure, d'une cuisine toute équipée ainsi qu'une cave à vin, des sanitaires et des vestiaires.

Le restaurant dispose de 16 salariés à temps plein.

En 2022, la répartition des couverts était de 110 couverts le midi et 80 le soir.

En 2023, il réalise en moyenne 90 couverts le midi et 90 couverts le soir.

Équipements :

- Sécurité incendie.
- Vidéo de surveillance x 5 sous contrat tacteo.
- ADSL.
- Chambre froide : 2 positives.
- Climatisation réversible.
- Extraction.
- Éclairage extérieur.
- ERP.
- Accès PMR.
- Année de construction : 2013.
- État du bien : Très bon état.
- Parking public.
- Licence III.
- Nombre de place en salle : 218 dont 130 en hiver.
- HSP : 2,50.
- Vitrine de 3ml.
- Double vitrage.
- Type de sol : Carrelage, synthétique.

Chiffre d'affaires : 80% de nourriture - 20% bar.

- 2022 : - 2021 et 2020 :

CA en hausse au fil des années.

Bail 3-6-9.

- Loyer mensuel : 2 250 € HT / HC.
- Loyer annuel : 27 000 € HT / HC.
- Dépôt de garantie : 3 mois de loyer.

Prix cession du fonds : 905 250 € FAI, dont 6,5% de frais d'agence à la charge de l'acquéreur.

Le commerce possède : **une terrasse**

Nombre de places en salle : **218**

Surface commerciale : 460 m²

Surface totale : 460 m²

Loyer mensuel :

2 250 €

Logement de fonction présent : non

Informations sur la cession

Raison de la cession : Non indiqu?

Type de cession : fonds de commerce

Prix de cession : **905 250 €** FAI

Localisation

Localisation : **Castets et Castillon (33210), Gironde, Aquitaine**

Nombre d'habitants* à Castets et Castillon : **1 900 (sos villages)**

Photos

Il n'y a pas de photos pour cette annonce.